



DIGNE DE CONFIANCE,
à chaque instant

20 AVRIL
2020

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval



Document de référence COVID-19

Équipe hébergement RI-RTF en santé mentale adulte

Direction du programme santé mentale et dépendance

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Liste de vérifications pour la mise en place des mesures recommandées	4
3.	État de santé des employés des RI-RTF	5
3.1	Vigie de l'état de santé des employés avant chaque quart de travail	5
3.2	Service de soutien pour les employés	5
4.	Informations et recommandations	6
4.1	Distanciation sociale	6
4.2	Périodes de repas	6
4.3	Directives spéciales d'isolement à la suite d'un retour d'hospitalisation	7
5.	Affiches importantes à installer dans vos ressources	8
6.	Liens utiles vers capsules vidéo	8

1. Introduction

Ce document a été élaboré en vue de clarifier les éléments devant être réalisés par les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF) en santé mentale adulte. Ces actions permettront d'assurer le maintien de la santé et de la sécurité des usagers en contexte de pandémie.

Les attentes du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval envers ses partenaires sont décrites en sous-sections, lesquelles sont présentées à la suite d'une liste d'éléments que vous pouvez imprimer à titre d'aide-mémoire permettant de démontrer que toutes les mesures recommandées ont été mises en place. Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive, mais présente les principales mesures à respecter.

2. Liste de vérifications pour la mise en place des mesures recommandées

Mesures en prévention	N/A	Fait	Non fait	Remarques
1. Mise en place d'une vérification de l'état de santé des employés avant chaque quart de travail				
2. Présence du personnel à chaque quart de travail				
3. Port du masque par les employés à la ressource RI				
4. Port du masque lors des déplacements par la RTF				
5. Mesures de contrôle de l'accès à la ressource par les visiteurs (portes barrées)				
6. Mise en place des affiches sur le lavage des mains près de tous les lavabos				
7. Mise en place des affiches sur le lavage des mains avec solution hydroalcoolique près du lieu où des bouteilles sont installées				
8. Mise en place des affiches « suspension des visites dans les milieux de vie RI/RTF » sur les portes extérieures ou les fenêtres visibles				
Services attendus	N/A	Fait	Non fait	Remarques
9. La ressource est en mesure de rendre tous les services de soutien et d'assistance essentiels aux usagers : bain, toilette partielle, habillage, trois repas par jour, collations				
10. Proposer à chaque usager de l'aider à contacter ses proches une fois par semaine				
Comportements des usagers	N/A	Oui	Non	Remarques
11. Les usagers respectent le confinement				
12. Les usagers respectent les règles d'hygiène				
13. Les usagers respectent la distanciation sociale lors des sorties				
Mesures en cas de contamination (ou attente de résultats)	N/A	Fait	Non Fait	Remarques
14. Mise en place de stratégies afin d'optimiser la distanciation sociale pendant les repas (exemple : 2 ou 3 tablées, apporter un plateau repas à la chambre pour les usagers de 70 ans et plus, etc.)				
15. Mise en place de l'affiche « Précaution contacts et gouttelettes » (sur la porte de l'usager devant être isolé en attente d'un résultat ou positif à la Covid-19)				
16. Utilisation de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) : jaquettes jetables, gants, masques, lunettes, visières				

3. État de santé des employés des RI-RTF

3.1 Vigie de l'état de santé des employés avant chaque quart de travail

Il est souhaitable de réaliser la vigie de l'état de santé des employés des RI avant chaque quart de travail :

- Prendre la température buccale des employés au début de leur quart de travail. (Fièvre si plus de 38 °C (100,4 °F) avec une prise de T° buccale)
- Questionner les employés afin de savoir s'ils présentent des symptômes similaires à ceux de la COVID-19 (*toux sèche, perte du goût et de l'odorat, fatigue, essoufflements*).
- Valider si un membre de la famille immédiate (*conjoint(e), enfants, personne habitant sous le même toit*) de votre employé a récemment été testé positif au test de dépistage de la COVID-19.

En présence de symptômes :

- Composer le : 1 877 644-4545.
- Prendre un rendez-vous pour un dépistage rapide.
- L'employé symptomatique doit retourner chez lui.

L'instauration d'une grille de surveillance des symptômes est un moyen recommandé pour faciliter le suivi des informations.

3.2 Service de soutien pour les employés

Le CISSS de Laval propose à son personnel et à ses bénévoles différents moyens afin de les soutenir sur le plan psychologique et les aider à faire face aux défis de l'actuelle pandémie de COVID-19.

Un service téléphonique de soutien a été mis en place. Anonyme et confidentiel, ce service est donné par des professionnels en intervention psychosociale du CISSS de Laval.

Vous pouvez rejoindre le service de soutien en composant le **811**
([Voir le dépliant en annexe au présent document](#))

4. Informations et recommandations

4.1 Distanciation sociale

Pratiquer l'éloignement physique, c'est modifier ses habitudes quotidiennes afin de réduire au minimum les contacts étroits entre les employés et les usagers. Ces règles doivent être appliquées pendant la période des repas et lors des activités organisées à la ressource.

4.2 Périodes de repas

Il est important de réunir le moins de personnes possible dans un même lieu (maximum 10 personnes).

Pour les RI :

- Il est requis d'étaler les heures de service des repas (deux services de repas), de laisser des tables libres entre chaque table occupée ou espacer les chaises d'une distance de 2 mètres.

Pour les plus petites ressources (RTF et RI de moins de 10 usagers) :

- Il faut voir au cas par cas si la distanciation est requise. Si toute la maisonnée est confinée à la maison depuis plus de 14 jours et que personne ne présente de symptômes, la distanciation naturelle entre tous pourrait suffire.

Au sujet des personnes de 70 ans et plus :

- Favoriser la prise de repas dans leur chambre, s'ils sont autonomes pour s'alimenter. S'assurer de leur offrir la préparation du plateau au moment du service et assigner une personne dédiée à la surveillance et à la réponse aux besoins de l'ensemble des résidents qui mangent à la chambre.

Au sujet des usagers ayant besoin d'accompagnement à l'alimentation :

- Privilégier la prise de repas à la salle à manger en assurant la distanciation physique pour les usagers nécessitant une surveillance étroite, à risque d'étouffement, dysphagie, etc.

4.3 Directives spéciales d'isolement à la suite d'un retour d'hospitalisation

Un isolement préventif de 14 jours à la chambre est requis pour tous les usagers de retour d'une hospitalisation ou nouvellement accueillis dans une RI-RTF.

4.4 Port du masque

Le port du masque est maintenant recommandé et cette procédure doit être appliquée. Les règles diffèrent pour les deux types de ressources.

Pour les ressources intermédiaires RI :

- Le port du masque est maintenant nécessaire pour les intervenants et employés.
- Le masque doit être porté lorsque l'intervenant est à moins de 2 mètres d'un usager ou d'un autre intervenant/employé.
- Le seul moment où l'intervenant peut enlever son masque est quand il se trouve seul dans une pièce. Au moment où le masque est enlevé, il doit être rangé de façon sécuritaire et identifié au nom de la personne. ([Voir le lien pour le vidéo expliquant comment ranger son masque, en annexe du présent document](#))
- Le port du masque est nécessaire pour les intervenants quand ils sortent faire des achats (épiceries ou autre).
- La procédure pour mettre et enlever le masque doit être respectée. ([Voir l'affiche sur le port sécuritaire du masque, en annexe du présent document](#))
- Le masque peut être porté par l'intervenant tout le long d'un quart de travail. Il est approprié de changer le masque seulement s'il est mouillé ou souillé.
- Il est important de maintenir le lavage des mains à la suite du retrait du masque.

Pour les ressources de type familiales RTF :

- Le port du masque est nécessaire quand vous sortez faire des achats.
- Le port du masque n'est pas obligatoire lorsque vous êtes dans votre maison, car vous êtes un milieu familial.
- La procédure pour mettre et enlever le masque doit être respectée. ([Voir l'affiche sur le port sécuritaire du masque, en annexe du présent document](#))
- Il est important de maintenir le lavage des mains à la suite du retrait du masque.

4.5 Formation des employés pour les actes réservés aux aides-soignants

Dans le contexte de pandémie actuel, l'équipe hébergement du CISSS de Laval a mis sur pied une formation pour les actes réservés aux aides-soignants en « format accéléré » et à groupe restreint (maximum 5 personnes). La formation est donnée en avant-midi et les examens sont réalisés en après-midi la même journée.

Nous vous recommandons de cibler dès maintenant et à l'avance des personnes qui pourraient être disponibles sur appel advenant que le personnel de votre ressource soit testé positif à la COVID-19.

L'inscription de ces personnes à la formation accélérée doit être faite en appelant madame Alexandra Simard au 450 687-5691, poste 82138 ou via courriel à : alexandra.simard.cissslav@ssss.gouv.qc.ca.

5. Affiches importantes à installer dans vos ressources

Toutes les affiches doivent être installées dans les ressources RI et RTF.

- Les affiches pour le lavage des mains doivent être installées dans les salles de bains.
- L'affiche concernant la limitation des contacts avec les visiteurs doit être installée sur la porte d'entrée ou dans une fenêtre visible par les gens à l'extérieur.
- Les autres affiches doivent être installées de manière à ce que tous les intervenants puissent avoir accès à ces repères visuels rapidement en cas de besoin.

*** Les affiches se trouvent en annexe au présent document**

6. Liens utiles vers capsules vidéo

Plusieurs vidéos ont été conçues par le CISSSL pour vous rappeler les différentes consignes en matière de prévention et de contrôle des infections. Nous vous invitons à les visionner.

*** Les liens pour les capsules vidéo se trouvent en annexe au présent document**



D'ABORD ET AVANT TOUT,
L'HYGIÈNE DES MAINS

Technique avec solution hydroalcoolique

 **Frotter
20 sec.**



1

Prendre un jet



2

Frotter le bout des doigts



3

**Frotter l'intérieur des mains
et les pouces**



4

Frotter entre les doigts



5

Frotter l'extérieur des mains

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec 



D'ABORD ET AVANT TOUT,
L'HYGIÈNE DES MAINS

Technique avec eau et savon



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

Coronavirus
COVID-19



SUSPENSION DES VISITES

Par mesure de prévention
face à la pandémie,
**les visites aux résidents sont
temporairement suspendues**
dans ce milieu de vie.

Afin d'assurer la protection de nos résidents et de nos employés et
d'éviter la propagation dans nos installations,
seul le personnel autorisé est admis, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Pour des raisons humanitaires des exceptions pourront être faites
tout en prenant des mesures de prévention additionnelles pour
réduire le risque.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lével
Québec 

Coronavirus COVID-19



Port sécuritaire du masque



Bien déplié



Ajusté au nez
et au menton



Retiré à l'aide
des élastiques

Port non sécuritaire du masque



N'oubliez pas!

- Hygiène des mains après chaque retrait de masque
- Manipulation du masque = contamination

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec



PRÉCAUTIONS CONTACT ET GOUTTELETTES

Visiteur : accès interdit sans autorisation



Chambre en pression neutre

- Porte fermée en tout temps
- Toilette dédiée



Hygiène des mains

- Eau et savon ou solution hydro-alcoolique



Équipement de protection individuelle

1. Blouse à manches longues
 - L'attacher dans le dos, au cou et à la taille
 - Porter une blouse imperméable s'il y a présence de liquide biologique en grande quantité
2. Masque de procédure et protection oculaire
3. Gants en nitrile
 - Mettre les gants par-dessus les manches de la blouse



Équipement dédié ou à usage unique seulement

- Ne pas partager l'équipement de soins



Désinfection des gros équipements de soins avec le désinfectant usuel (incluant l'appareil de radiologie mobile)

Ordre de retrait de l'équipement de protection individuelle

Dans la chambre d'isolement :

Gants → Hygiène des mains → Blouse → Hygiène des mains → Protection oculaire

À l'extérieur de la chambre :

Hygiène des mains → Masque de procédure → Hygiène des mains

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec 

Mars 2020

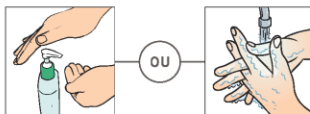
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (ÉPI)

Pour certains pathogènes, les ÉPI peuvent être augmentés et la procédure revue.

ÉTAPES POUR METTRE LES ÉPI

- PRÉPARATION**
- › S'assurer que les ÉPI sont sans défauts et de la bonne taille.
 - › Enlever les bijoux, attacher les cheveux longs.

PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS



1 BLOUSE

- › Enfiler la blouse, l'attacher au cou et à la taille.



2 MASQUE

- › Placer un masque ou un masque avec visière sur le visage en couvrant le nez et le menton, et l'attacher.



- › Modeler la pince nasale à la forme du nez.



OU

APR

- › Prendre un appareil de protection respiratoire (APR) dans le creux de la main en laissant pendre les courroies.



- › Placer l'APR pour couvrir le menton et le nez.



- › Passer la courroie supérieure et la placer sur le dessus de la tête; passer la courroie inférieure et la placer autour du cou, sous les cheveux.



- › S'il y a une pince nasale, la modeler à la forme du nez et vérifier l'étanchéité de l'APR.



3 PROTECTION OCULAIRE

- › Mettre les lunettes ou la visière.



4 GANTS

- › Mettre les gants, couvrir les poignets de la blouse.



ÉTAPES POUR RETIRER LES ÉPI

1 GANTS

- › Pour retirer les gants, saisir la surface extérieure d'un des gants en le pinçant au haut de la paume.
- › Écarter le gant de la paume en le tirant vers les doigts et le retourner sur lui-même.
- › Le chiffonner en boule et le garder dans la main gantée.
- › Glisser l'index et le majeur nus sous la bande de l'autre gant sans toucher l'extérieur.
- › Écarter le gant de la paume en le tirant vers les doigts et le retourner sur lui-même. L'étirer pour que le premier gant entre dedans. Puis jeter les gants dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS

2 BLOUSE

- › Détacher la blouse sans se contaminer.
- › Saisir la base des attaches du cou et ramener la blouse vers l'avant.
- › Saisir l'intérieur de la manche opposée, la faire glisser sans la retourner pour dégager la main.
- › Avec la main dégagée, procéder de la même façon pour retirer l'autre manche.
- › Rouler la blouse en boule en évitant de toucher l'extérieur.
- › Jeter dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS

3 PROTECTION OCULAIRE

- › Pour retirer les lunettes ou la visière, manipuler l'équipement par les côtés ou l'arrière et en évitant de toucher le devant. Jeter dans le contenant approprié.



4 MASQUE

- › Pour retirer le masque, détacher les attaches du bas et celles du haut (ou saisir les élastiques).
- › Tirer le masque vers l'avant à l'aide des attaches en évitant de toucher l'extérieur.
- › Jeter dans le contenant approprié.



OU

APR

PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS ET SORTIR DE LA PIÈCE

- › Pour retirer l'APR, pencher la tête légèrement vers l'avant, passer la courroie inférieure par-dessus la tête puis la courroie supérieure en évitant de toucher le filtre.
- › Jeter dans le contenant approprié.



PROCÉDER À L'HYGIÈNE DES MAINS

DES RESSOURCES POUR VOUS AIDER

Situations d'urgence

Urgence
911

Ligne prévention suicide
1 866 299-3553 (APPELLE)

Soutien téléphonique

Tel-Aide
514 935-1101

Tel-Écoute
514 493-4484

Centre d'écoute de Laval
450 664-2787
1 888 664-1558

LigneParents
1 800 361-5085

Tel-Aînés
514 353-2463

Soutien pour les personnes en deuil

Lumi-vie
450 687-8311

Autres services

Ordre des psychologues du Québec
514 738-1881

Ordre de travailleurs sociaux et thérapeutes
conjugaux et familiaux du Québec
514 731-3925



DIGNE DE CONFIANCE,
à chaque instant

MESURES D'URGENCE

Volet psychosocial

Pour obtenir du soutien psychosocial
lors d'une situation difficile,
composez le :

811

Choisissez l'option 2 pour parler avec
un intervenant du volet psychosocial.

Disponible 24 h/24, 7j/7

Source de référence :
« Crisp. (2019). Formation provinciale sur l'intervention
psychosociale en contexte de sécurité civile.
Manuel du formateur ».

Mars 2020

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec



Centre intégré
de santé et de
services sociaux
de Laval

Compréhension et
normalisation des réactions
en lien avec la pandémie de
la COVID-19

Comment prendre soin de soi

Ressources d'aide

Québec

Réactions normales

La pandémie de la COVID-19 est une réalité particulière, inhabituelle et temporaire.

C'est normal de réagir.

Votre quotidien pourrait être affecté pendant un certain temps.

Réactions sur le plan physique

- Difficulté de sommeil
- Diminution de l'appétit
- Maux d'estomac ou maux de tête
- Fatigue

Réactions sur le plan émotionnel et psychologique

- Sentiments de découragement, d'insécurité, de tristesse, de colère et d'impulsance
- Difficulté à se concentrer
- Vision négative des événements

Réactions sur le plan comportemental

- Isolement
- Conflits avec l'entourage
- Augmentation de la consommation d'alcool, de drogue, de médicaments et des habitudes de temps d'écran

Stratégies pour s'aider

Adultes

- Soyez attentif à vos émotions. N'hésitez pas à les exprimer à des gens de confiance ou à des professionnels ou des ressources.
- Limitez les sources de stress.
- Maintenez de saines habitudes de vie.
- Évitez l'abus d'alcool, de drogue et de médicaments.
- Souvenez-vous des moyens que vous avez déjà utilisés dans le passé pour traverser une période difficile.
- Mettez sur vos forces personnelles.
- Accordez-vous des plaisirs, soyez créatifs.
- Déléguez et acceptez de l'aide.
- Faites des pauses des médias et variez vos activités.
- Informez-vous auprès de sources d'information fiables.

Personnes de 70 ans et plus

En plus des stratégies propres aux adultes, les personnes de 70 ans et plus devraient porter une attention particulière aux éléments ci-dessous.

- Bien que vous ayez cessé vos activités extérieures, gardez le contact avec vos proches. Communiquez avec vos amis et votre famille en les appelant, en leur envoyant un courriel ou par l'entremise des médias sociaux. Ces derniers pourront vous écouter et vous soutenir.
- Soyez attentifs à vos problèmes de santé, s'ils s'aggravent et demandez de l'aide.
- Maintenez la régularité dans votre prise de médicaments.

Aider les enfants et les adolescents

Enfants

- Les enfants sont influencés par les réactions des adultes et peuvent se sentir effrayés.
- Donnez-leur de l'affection, du réconfort et de l'écoute.
- Fournissez-leur l'information nécessaire.
- Établissez une nouvelle routine.
- Encouragez-les à jouer.

Adolescents

- Les adolescents tolèrent plus difficilement la frustration et la souffrance.
- Ils ont besoin de l'affection des adultes même s'ils ne la demandent pas.
- Soutenez-les pour qu'ils varient leurs activités.
- Demandez-leur de contribuer à l'accomplissement des tâches de la maison.
- Demandez une aide professionnelle si votre jeune a des idées suicidaires.

Liens utiles

Comment ranger son masque

<https://youtu.be/UxTrO58XcK4>

Port et retrait de l'équipement de protection individuelle

https://www.youtube.com/watch?v=uDDnbds01-0&feature=emb_logo

Procédure de désinfection des protections oculaires lors d'une pandémie

https://www.youtube.com/watch?v=uDDnbds01-0&feature=emb_logo

Formation sur l'hygiène des mains

<https://www.youtube.com/watch?v=P5ONBcOhUsl>

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval**

Québec 